France Télévisions

France 3 Corse ViaStella

Préavis de grève du 25 janvier
L'UNSA lève le préavis

Rappel de la situation : Suite au préavis de grève déposé par l'UNSA-SRCTA/FO/STC concernant le lancement d'une nouvelle tranche à partir de 18h30 en simult-cast sur France 3 Corse et ViaStella.
Les organisations syndicales signataires font part de leurs inquiétudes sur le lancement de la tranche de 18H30, sans concertation aucune et sans réflexion sur les contenus et les moyens. Cela intervenant d'autant plus après une année particulièrement compliquée et éprouvante du fait de la situation sanitaire.

Revendications des organisations syndicales :

Point 1 : Mise en place d'une réflexion globale sur le projet et les évolutions

Les organisations signataires du préavis demandent cette réflexion globale sur les nouveaux projets et évolutions de la grille avec les moyens nécessaires, l'exercice est compliqué pour un démarrage le 25 janvier sans concertation avec le lancement de la tranche à marche forcée.

La Direction reconnait le manque de concertation sur la préparation de la tranche info et notamment sur la non-tenue des ateliers de travail. Elle s'engage à ouvrir une réflexion à travers ces ateliers de travail sur cette tranche qui permettra de proposer de nouveaux produits au mois de septembre.

L'UNSA a proposé en complément des ateliers de travail, la création d'une commission CSE « programmes régionaux » et que cette demande soit inscrite à l'ordre du jour du prochain CSE.

Point 2 : Evaluation des moyens nécessaires à mener à bien les nouveaux RDV, la mise en place d'un calendrier avec une vraie concertation sur une analyse quantitative et qualitative.

La Direction rappelle que l'exposition de cette tranche n'est pas anodine puisqu'elle est proposée à un moment de grande écoute et de forte audience. Elle alerte sur la nécessité de prendre en compte les servitudes avec les bandes annonces, sponsoring, parrainage. La Direction propose une solution alternative qui nous permettra de se poser et de lancer les ateliers demandés avec un calendrier qui sera établi par le nouveau Directeur à son arrivée.

L'UNSA rappelle que la situation est vécue avec inquiétude par tous les personnels et en particulier à la rédaction (qui s'est fortement mobilisée le 18 janvier), où les salariés ont été et sont toujours très sollicités dans un contexte de crise sanitaire. Le lancement du 18h30 tel qu'il est proposé nous semble compliqué à effectifs constants, sans préparations et besoins liés à ce changement.

Projet prévu avant les réunions de négociations.

Le rdv de 18 h 30 : chaque jour un programme de décryptage de l'actualité dans une multitude de domaines, dans le cadre d'une véritable émission **de 20 minutes.**

- 18.29 et…décrochage-boucle décro + identité
- 18h30 « le 18h30 »
- 18h32 à 18h 39 BA/météo/programmes courts /pub
- 18h40 « le 18h30 suite »
- 19h00 Le 19/20, le JT

Proposition alternative au 25 janvier 21 :

- ***Lancement du 18 h 30 :***
- ***Flash teaser de la tranche de 2 minutes***
- ***Servitudes BA/météo/programmes court***
- ***Corsica Era (production interne)/pub***
- ***In Tantu formaté depuis septembre***

La Direction propose une solution alternative sans impact démesuré concernant l'activité et la grille.

Pour l'UNSA, cette proposition tient compte de la situation de crise sanitaire et l'inquiétude liée à l'absence de moyens. Cette exposition de produits propres (Corsica Era et in Tantu formaté depuis septembre) n'impactera pas les magazines (Foot & Basta….) qui seront diffusés dans leur format actuel.

L'UNSA précise que malgré le report de la tranche avec une solution alternative, la question des moyens reste d'actualité. Nous demandons que dans le cadre de cette réflexion globale, les moyens liés aux évolutions de grille et donc l'augmentation de la production sur cette tranche soient pris en compte.

Point 3 : Un report du projet

La Direction propose donc un report du projet initial prévu au 25 janvier 21 à septembre avec une proposition alternative. Un calendrier pour l'ouverture d'ateliers de réflexions sur cette tranche du 18h30 qui permettra de proposer de nouveaux produits.

La proposition alternative répond à notre demande. Ce qui permettra de mener à bien les ateliers de travail.

Nous nous réservons la possibilité de nous mobiliser à nouveau si la Direction ne tient pas ses engagements.

Pour ces raisons nous décidons de lever le préavis du 25 janvier 2021.

Ajaccio, le 22 janvier 2021

reçue ce jour, vendredi 22 janvier à 17 heures 20
Stéphane Uzziati
Directeur Antenne et Contenus
France 3 Corse Via Stella

Aldo Fogacci
Délégué Syndical Unsa/Srcta